

## REUNION DU BUREAU DIRECTEUR – 17 MARS 2026

Cette réunion en visio à 10 h réunit huit membres du bureau sur dix, Annie COLIN et Marie-Paule LUCRY étant excusées.

### 1 – Finale interclubs bretons du 27 juin

Afin de pallier l'indisponibilité de la salle de Carhaix pour le 27 juin, deux propositions sont émises :

- . à Ploudalmézeau (*location gratuite, ménage à 70 €*) : Christiane Foljan aura la réponse la semaine prochaine ;
- . à Plomeur (*location à 450 €*) : elle est disponible le 27 juin, Maryvonne Budinot a posé une option.

Si le 27 juin pose problème, une autre solution consisterait à organiser la finale en semaine, mais il y aura des actifs qui seront indisponibles.

Jean-Marc souhaite que l'on prévoise un budget pour les salles nécessaires aux compétitions les plus importantes (*Championnat de Bretagne, finale Interclubs bretons et finale de la ronde*). Il faut s'y prendre tôt : chaque secteur est invité à identifier les salles possibles afin de les répertorier et d'anticiper les réservations, ce qui nécessite de fixer en priorité les dates de ces trois compétitions dans notre calendrier. A Baud par exemple, il y a une salle intéressante avec un prix correct d'environ 400 €. Jean-Marc précise qu'il faut éviter d'utiliser pour une compétition régionale une salle gratuite lorsque les clubs n'ont qu'une gratuité dans l'année, et ce afin de ne pas les pénaliser.

Les membres du bureau présents sont d'**accord** pour réserver la **salle de Plomeur**. Une réunion de préparation sera organisée entre Jean-Marc, Maryvonne et Christiane W. Celle-ci demande qu'elle et Jean-Marc soient consultés avant de réserver un traiteur pour les buffets de fin de compétition afin d'en maîtriser le coût.

### 2 – Championnat de Bretagne

Une nouvelle formule est à l'étude, et Jean-Marc estime qu'il faut limiter les propositions pour éviter de se disperser. Deux possibilités sont évoquées :

- . maintenir un seul centre (*120 personnes environ*), mais peu de déplacement des départements extérieurs ;
- . prévoir plusieurs centres, mais combien ?
  - 4 : cela ressemblerait beaucoup à un championnat départemental et poserait des problèmes d'arbitrage ;
  - 3 : vu la géographie de notre comité, cela pourrait se concevoir : 29, 56 plus Rennes et Ste-Marie, 22 plus Dinan et St-Malo ;
  - 2 : arbitrage plus facile, mais solution compliquée en fonction du lieu ; ex. Plomeur : loin pour le 29N, le 22 et le 35, voire le 56.

Une organisation en trois centres permettrait de réunir environ 240 joueurs (*70 dans le 29, 120 dans le 56 et 70 dans le 22*) et de limiter le nombre de km (*important vu le prix de l'essence et l'âge de nos licenciés*). Marie-Thé pense qu'avec trois centres, il y aura un problème d'arbitrage et que certains joueurs seront « privés » de championnat de Bretagne. Les autres membres du bureau sont favorables à une organisation en trois centres.

Françoise demande si on pourrait faire appel aux comités voisins pour l'arbitrage. Jean-Marc estime que ce serait possible pour les centres situés dans le 35 et le 56, mais peu réalisable pour ceux du 22 et du 29. De plus, on a perdu l'habitude de travailler avec ces comités.

Christiane W. émet l'idée de choisir 4 centres et d'y jouer en même temps championnat départemental et régional. Jean-Marc n'y est pas favorable, estimant que cela « tuerait » l'un des deux championnats.

**Deux propositions vont être soumises aux responsables des clubs afin qu'ils donnent leur avis : statu quo ou 3 centres, et la décision finale sera prise au CA du mois de juin.** On verra ensuite dans quelle(s) salle(s).

A propos de l'arbitrage, il rappelle qu'il faut penser à solliciter les nouveaux arbitres. Christiane F. fait remarquer qu'ils ne veulent pas arbitrer les grosses compétitions. Jean-Marc nous donne quelques arguments et conseils :

- même s'ils n'arbitrent que 10 à 12 joueurs, c'est très bien ;
- il ne faut pas leur mettre la pression, même les « grands » arbitres font des erreurs ;
- il ne faut pas paniquer si on a un coup de retard ; les arbitres « chevronnés » peuvent aussi aider un arbitre en difficulté sur un coup ;
- expliquer aux arbitres comment vérifier les scores avec le tableur : il faut avoir de l'assurance sinon certains joueurs en profitent.

Jean-Marc ajoute que si un centre manque d'arbitres, on le ferme.

### 3 – Scrabble scolaire - Scrabble Jeunes

La Fédé va donner 20 € pour le voyage de chaque enfant qualifié pour le championnat de France (18 et 19 avril à Fondettes en Indre-et-Loire). Le comité donnera 90 €.

Jean-Marc espère que les enfants bien placés à la finale nationale du concours scolaire du 14 mars à Paris continueront le scrabble ! Neuf jeunes Bretons participaient à cette finale réunissant 102 enfants. Elle a été remportée par un Breillien, Gaël Vachey, en 6<sup>ème</sup> à Maen Roch, avec 94,35 % de réussite et un autre Breillien, Paul Thébaud, en CM2 à Melesse, a terminé 6<sup>ème</sup> avec 90 %. Un compte rendu de cette finale sera préparé par Marie-Christine.

A propos du simultané au profit du scolaire du 31 janvier dernier, les résultats de notre comité ne sont pas pris en compte ; Marie-Paule voit pourquoi avec la Fédé. C'est elle qui s'occupe de l'envoi des résultats de toutes les compétitions, sauf ceux des tournois de Sarzeau et Rennes.

### 4 – Quiberon

Jean-Marc est souvent interrogé sur le retour du Festival de Quiberon. Il faut d'abord attendre le résultat des élections municipales. Au 1<sup>er</sup> tour, la liste de la 2<sup>ème</sup> adjointe, Mme Lemoulinier, qui était sa référente pour le festival, a terminé 3<sup>ème</sup>, et elle ne sera donc pas maire. Jean-Marc envisage d'aller à Quiberon pendant la semaine d'Erdeven pour relancer le dossier et connaître les conditions d'octroi de la salle. Il nous sollicitera ensuite pour décision.

### 5 – Club de Rennes Ste-Thérèse et clubs du 29

La rencontre prévue le lundi 16 mars à la maison de quartier de Ste-Thérèse à Rennes a dû être annulée en raison d'un problème de voiture de Jean-Marc. Elle a été reportée au lundi 30 mars. Les responsables nous ont sollicités pour savoir comment utiliser Duplitop.

Concernant les clubs du 29, Christiane F. les a invités à venir le 31 mars fêter les 40 ans du club de Ploudalmézeau. Lesneven est d'accord pour y participer, Lannilis ne sera pas présent, et Le Conquet n'a pas encore répondu. Jean-Marc s'y rendra.

### 6 – Ronde de Bretagne

Pour la saison 2026, pas de restriction de dates : le championnat du monde ayant lieu à Tunis, la programmation de nos rondes ne gênera pas.

### 7 – Festival des Sables d'Olonne

Ce festival, qui se déroulera du mardi 15 au dimanche 20 septembre, « remplace » celui de La Rochelle et fait suite au constat que peu de joueurs du Grand Ouest (*Bretagne et Pays de Loire*) se rendent au festival d'Aix-les-Bains. Deux salles sont prévues : la salle Audubon (*plus accessible aux joueurs utilisant le train*) et la salle des Cordulies au Havre d'Olonne. Le coût de la location est beaucoup moins élevé qu'à La Rochelle. Il ne faut pas tarder à s'inscrire. Jean-Marc fera peut-être appel à des arbitres bretons s'il n'y en a pas assez des Pays de Loire.

### 8 – Divers

#### >> Calendrier 2026-2027

Un premier projet de calendrier est prêt avec les compétitions nationales programmées par la Fédé et les clubs organisateurs bretons déjà connus. Il sera prochainement publié sur le site du comité.

A l'occasion du **Simultané Mondial des Jeunes du 13 mars 2027** (2 parties en 12 coups), Jean-Marc imagine qu'on pourrait y associer un TH2 breton ouvert aux séries 6 et 7 (un « **Challenge 6 et 7** »). Les licenciés « loisir » pourraient jouer puisque compte tenu du nombre de coups, ce TH2 ne sera pas homologable. Les joueurs ne prendraient donc pas de risque et découvrirait au moins la compétition. Il faudrait ouvrir un maximum de centres et prendre de nouveaux arbitres. Ce TH2 serait une façon d'associer les deux catégories de joueurs que nous souhaitons développer (*les jeunes et les nouveaux*) avec pour objectif d'amener un maximum de joueurs à faire de la compétition.

→ A évoquer lors du CA de juin prochain.

#### >> Réunions de secteur

Maryvonne dispose d'une salle à Châteaulin. Jean-Marc précise qu'il faut prévoir 2 réunions pour le 29 et rappelle l'importance de ces rencontres qui créent du lien ; tout le monde peut s'exprimer, les problèmes locaux sont abordés plus facilement que lors des CA et AG du Comité.

#### >> Joueurs en S00

Christiane W. s'interroge sur le montant de la licence payée par les joueurs en S00 : 43 € réglés au Comité. Quid des 7 € d'écart avec le tarif fédé ? Pour Jean-Marc, il faudra voir ces cas d'un point de vue éthique (*et non financier*).

La réunion prend fin après ce dernier point à 12 h 10.